

Dépannage chaudière.

Par Licette, le 23/02/2023 à 12:28

BONJOUR!

J'ai un contrat dépannage compris en charge avec mon loyer j'ai besoin d'être dépannée d'urgence radiateur qui fuit et pas de chauffage depuis 3 jrs !j'ai 92 ans et handicapée ! Malgré mes appels au téléphone rien n'y fait ! J'ai failli tomber a cause de l'eau de la fuite du radiateur que faire? Merci de m'aider si vous le pouvez

Par janus2fr, le 23/02/2023 à 12:36

Bonjour,

Ce contrat vaut-il pour toute l'installation ou seulement la chaudière ?

Par Pierrepauljean, le 23/02/2023 à 13:39

bonjour

si c'est un radiateur qui fuit, cela ne vient pas de la chaudière c'est probablement un joint, ou le robinet d'arret ou le thermostat

mais il va peut être falloir arreter la chaudière pour effectuer la réparation

avez vous la copie du contrat d'entretien de cette chaudière?

votre logement est il dans le parc social ou le propriétaire est il un particulier ?

Par Visiteur, le 23/02/2023 à 13:56

Bonjour,

Il faut vérifier si le contrat prévoit un délai pour le dépannage. Et savoir si ce contrat couvre seulement la chaudière ou l'ensemble de l'installation, y compris le radiateur.

Par miyako, le 23/02/2023 à 16:20

Bonjour,

Provisoirement,il faudrait essayez d'arrêter l'arrivée d'eau en même temps que la chaudière;faites vous aider par un voisin.

Il faut contacter votre bailleur, afin qu'il vous envoie quelqu'un le plus rapidement possible.

Cordialement